

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, LAGRANGE Jérôme et BOURROUILH Daniel, adjoints – Mmes LACROUTS Virginie – VALTON Kathy – MM DUCASSE Christophe – LADAURADE Yvan – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTE EXCUSÉE : Mmes CHAPEL Louise – PERISSE Chrystel -

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur OLIVÉ Michel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Mise aux normes accessibilité bâtiments publics : désignation du maître d'œuvre

Un avis favorable est donné à la désignation de M. CHERQUI, architecte à MOURENX, pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.

2 – Renouvellement contrat assurance statutaire du personnel

Il est rappelé que l'assurance statutaire du personnel couvre les risques maladie, accident de travail du personnel. Ce contrat est négocié par la Maison des Communes (Centre de Gestion) suite à appel d'offre effectué tous les cinq ans. Le choix du Centre de Gestion s'est porté sur la Caisse Nationale de Prévoyance comme assureur et SOFAXIS comme courtier.

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion à ce contrat groupe pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

3 – Compte rendu commission Equipements Collectifs

Le compte rendu des commissions des 8 et 15 décembre 2020 et du 12 janvier 2021 ont été rappelés.

4 – Compte rendu commission Affaires scolaires

En prévision du départ à la retraite de Mme LACU Maïthé, Madame Marie FATH, qui sera amenée à la remplacer, se forme à ce métier (cuisine, règles d'hygiène et de sécurité, gestion) à la cuisine centrale de Monein à raison de 8 heures par semaine scolaire en dehors de la doublure

5 - Compte rendu commission Agriculture

La Communication effectuée auprès des foyers de la Commune devrait être complétée par une communication à destination des exploitants agricoles organisée au niveau de la Commune par la Chambre d'Agriculture.

6 – Approbation Pacte de gouvernance 2021/2026 entre les communes et la CCLO

Il est rappelé que la loi du 27 décembre 2019 relative à la proximité de l'action publique dont l'objectif est notamment de favoriser une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité prévoit l'élaboration d'un pacte de gouvernance.

Le Conseil Communautaire a décidé l'élaboration de ce plan le 17 juillet 2020. Il nous est maintenant proposé et il doit être approuvé par les Communes avant le 12 mars 2021.

Le texte proposé a été présenté en mettant l'accent sur les instances de gouvernances et sur le pacte financier et fiscal entre les communes permettant une plus grande solidarité.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'application de ce pacte.

7 – Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal autorise le Maire à payer des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite des crédits autorisés.

8 – Subventions aux associations et perspectives budgétaires

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la reconduction des subventions au titre de l'année 2021.

9 – Programme voirie 2021

Le programme de rénovation des voies communales est en préparation par la Communauté de Communes.

Une liste des voies à traiter doit être adressée au service voirie de la CCLO en les priorisant.